



Le respect aux morts pour la France est-il un dû ? On pourrait penser que non, mais perdre la mémoire du sacrifice de nos Anciens, voire l'effacer, est en quelques sortes une nouvelle disparition.

A l'heure où notre pays est en perte de repères, il ne faut donc pas s'étonner des comportements violents et destructeurs de ces derniers jours. Ces individus qui ne respectent plus rien - ni autorités, ni symboles de l'Etat, ni même les biens et personnes - ne sont que le fruit des errances passées.

Dès lors, il nous faut donc patiemment et sans cesse renouveler notre engagement pour que cette citation de Napoléon Bonaparte ne reste pas vaine : la mort n'est rien, mais vivre vaincu et sans gloire, c'est mourir tous les jours.

Bonne lecture

Lieutenant-Colonel Jean-Marie Froissart



Hier, le 8 mai 1945... et aujourd'hui ?

Le 8 mai 1945, la capitulation de l'Allemagne nazie met fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe, après six années de conflit. Les représentants allemands signent l'acte de capitulation à Berlin, marquant la cessation des hostilités à 23h01, en présence des alliés.

Huit décennies plus tard, des cérémonies commémoratives ont rassemblé autorités, musiciens, porte-drapeaux, anciens combattants et élèves dans tout le département pour honorer la mémoire de cet événement.

Cependant, l'aspect mémoriel ne doit pas devenir qu'une date cochée sur un calendrier. A quoi sert le sacrifice d'une génération de soldats et de civils si c'est pour perdre la mémoire de leur engagement ? La transmission des valeurs et des leçons du passé doit se faire à travers des activités éducatives, des échanges intergénérationnels et des réflexions partagées.

Il est essentiel de rappeler aux jeunes l'importance de l'histoire et des sacrifices réalisés pour la liberté et la paix. Les projets collectifs et les initiatives locales peuvent servir de moyen pour créer des liens et favoriser une compréhension mutuelle entre les générations, renforçant ainsi le tissu social de nos communautés. Cela permet de célébrer non seulement la mémoire des disparus, mais aussi de construire ensemble un avenir où les leçons du passé guident nos actions.



Délégation Militaire Départementale de la Seine-Maritime
3, rue d'Herbouville
CS 11313
76178 ROUEN CEDEX
02 32 08 20 01

Le Service Militaire Volontaire (SMV)

Armer pour l'Emploi

Le **Service Militaire Volontaire (SMV)** est un dispositif d'insertion socio-professionnelle en France, destiné aux jeunes de **18 à 25 ans**, éloignés de l'emploi ou en situation de décrochage scolaire.



Créé en 2015 et placé sous l'autorité du ministère des Armées, il s'inspire du service militaire adapté (SMA) existant en Outre-mer.

Quels sont les atouts du SMV

1. Formation et insertion professionnelle

Les volontaires bénéficient d'une **formation civique et militaire**, ainsi que de formations professionnelles adaptées aux besoins du marché du travail (BTP, logistique, sécurité, restauration, etc.).

Ils sont encadrés par des militaires et acquièrent des compétences utiles pour l'emploi.

2. Encadrement structurant et discipline

Le cadre militaire aide à développer des **valeurs de rigueur, de respect et de dépassement de soi**.

Cela permet de retrouver une dynamique positive et une meilleure estime de soi.

3. Accompagnement social et personnel

Les jeunes bénéficient d'un **hébergement, d'une alimentation et d'un suivi personnalisé**.

Ils sont aidés dans la construction de leur projet professionnel et dans leurs démarches administratives.

4. Possibilité d'évolution

Certains volontaires peuvent choisir de s'engager dans l'armée après leur formation.

D'autres poursuivent vers des emplois dans le civil grâce aux qualifications obtenues.

Le **SMV est donc une opportunité pour les jeunes en difficulté** de se réinsérer dans la vie active tout en bénéficiant d'un cadre structurant et bienveillant.

